

Arrondissement : GOURDON

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat

L'horaire ne semble pas adapté pour obtenir une plus forte participation.

Les questions semblent compliquées, trop techniques et certaines mal posées.

La restitution du débat pose un problème : trois phrases traitées informatiquement qui doivent être le reflet du débat public.

Certains n'ont pas manqué de prêter attention à une phrase de M. Thélot : « Si le débat reflète correctement ce que pensent les français, le gouvernement en tiendra compte ». Les participants pensent que les jeux sont faits d'avance, qu'il s'agit d'une prise d'otages pour gagner du temps et retarder l'échéance.

01 Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Comment définir les valeurs de l'école alors qu'on ne sait pas quelles sont les valeurs de la République? Un certain nombre de dysfonctionnements sont difficiles à accepter.

Ce débat est en train d'alimenter la future loi d'orientation de l'éducation. La loi avec laquelle nous fonctionnons depuis 1989.

Pourquoi ne pas repartir des valeurs « Liberté, Egalité, Fraternité »?

Que signifie une école laïque, gratuite, obligatoire?

L'école est gratuite dans sa période obligatoire mais on relève de très fortes disparités dues aux spécificités locales (transports scolaires, livres, sorties, visites...).

La décentralisation: si il y a décentralisation à outrance, on risque de creuser les inégalités, Il existe de fortes disparités de territoire et les régions riches pourront davantage prendre en charge l'école: c'est un choix de société! Avant que ce soit une question de moyens à l'école, il serait important de donner des moyens à l'éducation (communauté éducative prenant en compte tous les partenaires).

Le mot laïcité est inscrit dans la constitution.

Il y a de grands risques à démanteler certaines clauses de notre constitution, nous sommes en marche vers l'homogénéisation en Europe, et le principe de laïcité assez original risque d'être ébranlé.

La laïcité telle qu'on la connaît fait qu'il y a un "espace éducation" neutre et qui permet à tous de s'y reconnaître. Il faut le préserver.

De grosses pressions tendent à l'affaiblir et ne viennent pas toutes de mondes religieux mais également de mondes économiques, culturels. C'est un phénomène lié aussi à la décentralisation.

La laïcité pourrait se définir par deux termes : "neutralité" et "respect"!

Elle ne doit pas faire de clivages mais réunir, c'est un creuset qu'on retrouve à l'école et dans d'autres espaces publics où tout le monde peut se retrouver sur un principe commun.

C'est un facteur de réunification mais pas d'uniformisation, à condition d'être d'accords sur les principes de gratuité, d'égalité, sur les valeurs de la République.

La laïcité : peut être une définition commune qui va tourner autour du respect de l'autre, de l'apprentissage à vivre ensemble malgré les divergences d'idées, d'opinions et impliquer d'avoir des objectifs communs.

La laïcité doit reconnaître des droits, en particulier celui à la différence. Le manque de respect est la mise en exergue de toutes les différences. Les problèmes que l'on demande de résoudre à l'école sont des problèmes de société.

La laïcité est plurielle, au niveau du vécu des gens, elle n'est pas forcément, dans notre région la même que dans une autre région. Les problèmes vont être différents, cela va-t-il fonder une valeur commune au niveau du territoire?

A-t-on des problèmes de laïcité dans le secteur ?

Le problème est peut-être que l'on parle toujours aux gens de leurs droits, jamais de leurs devoirs!

Actuellement, dans notre société, chaque individu n'a que des droits, les jeunes ont-ils des devoirs par rapport à la société?

Il est mis sur le même plan un problème au niveau local qui peut être traité en se voyant d'individu à individu avec ce qui se passe au niveau national, voire international.

La démesure des médias met la loupe sur un événement et en fait une semaine d'information télévisuelle.

Le corps enseignant se montre très inquiet par rapport aux questions qui sont formulées de façon très tendancieuses, à savoir:

- "Est-il légitime, ou au contraire inacceptable, que l'Ecole, dans le but de préserver l'ordre et la paix scolaires, affecte des élèves dans certains établissements en fonction de leur appartenance religieuse ou ethnique ?"

- "L'école doit elle défendre à tout prix la mixité ou bien faut-il, pour protéger ou au nom de l'efficacité du travail éducatif, consentir à séparer filles et garçons dans leur scolarisation? "

Si on n'y prend pas garde, on tendra vers une "école des riches" et une "école des gens défavorisés".

Comment faire pour garder le brassage des populations et qu'il n'y ait pas de dérives?

Au niveau de l'école primaire, le danger n'est pas très réel. Il semble en revanche que les collègues soient fréquentés de manière très inégalitaire (un collègue sur douze accueille en moyenne des élèves issus pour près de la moitié des catégories sociales les plus favorisées, alors qu'elles ne représentent que 15% de la population totale et un collègue sur cinq accueille en moyenne deux tiers d'élèves issus des catégories sociales les plus défavorisées, alors qu'elles représentent 45% de la population totale).

L'explication est peut-être urbaine! Les quartiers sont tous différents, et les urbanistes ont du travail. L'évasion des élèves est aussi liée à la possibilité de choisir des options proposées dans un autre établissement.

En créant de plus en plus d'offres de choix d'option, ne contribue-t-on pas à casser notre système éducatif ?

Plus il y a de choix, moins on les fait bien. On n'a plus le temps de tout faire. Les bons élèves ne seront pas touchés, mais les élèves moyens ou faibles verront leurs difficultés à suivre s'accroître.

Malgré le nombre toujours plus important de diplômes, des gens se retrouvent sans qualification et rencontrent des problèmes majeurs pour s'intégrer dans la société. L'obtention d'un diplôme est la condition essentielle dans la recherche d'un emploi.

L'école fait un grand gâchis avec les enfants en difficultés en les maintenant dans un système où tout le monde doit suivre la même scolarité. Ils passent des années à s'ennuyer, à faire des bêtises pour se faire remarquer et tombent dans la délinquance.

Les Réseaux d'Aides manquent de personnel et ont très peu de frais de déplacement pour accomplir leur mission. Les aides éducateurs qui permettaient à l'enseignant d'avoir une meilleure prise en charge des enfants en difficulté ne sont pas remplacés.

Certaines municipalités créeront des emplois communaux, ils contribueront à accroître les inégalités entre écoles.

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Qu'est-ce que la scolarité obligatoire?

Comment définir les différentes étapes?

Est-ce que ce sont les cycles ou bien des seuils à passer?

La question est de savoir si dès la maternelle on prépare des gens pour être maçon, ingénieur, ou si la mission de l'école est de former des citoyens?

On travaille sur un socle qui ne peut être découpé en terme de matières enseignées, de compétences, de savoirs faire, d'attitudes. Il faut aussi enseigner des valeurs!

Est-ce qu'on a fait le programme?

Le but est-il de faire passer une somme de savoirs?

Si l'enseignant a fait son cours est-ce que l'on peut considérer que c'est terminé ?

Ne vaut-il pas mieux trouver des moyens pour évaluer ce que l'enfant sait faire, ce qu'il est capable de transférer sur un autre terrain?

La question des savoirs et des programmes n'est pas une question fondamentale, quelque soit le programme ou les savoirs à acquérir, on va faire fonctionner le cerveau de l'enfant. Ce qui paraît important, c'est s'assurer de leur maîtrise, il ne faut pas que certains élèves soient irrémédiablement lâchés en route.

Choix des langues : dans le primaire, il dépend des langues enseignées au collège.

Pour certains la lecture semble la compétence de base la plus importante.

Depuis cinquante ans, les chiffres n'ont pas évolué au niveau de la maîtrise de la lecture.

Les 15% d'élèves qui sont en difficulté dès l'entrée en 6^e auront du mal à poursuivre leur scolarité.

Est-ce que ce ne sont pas ceux-là qui risquent de sortir du système sans qualification ?

Le problème du redoublement en CP est posé mais il semble qu'il n'y ait pas de règle précise. La configuration de la classe, ce que vont ressentir l'enfant et les parents feront qu'il sera ou non profitable.

Ecole maternelle

Ne va-t-on pas vers la suppression de l'école maternelle et l'école obligatoire de 5 à 15 ans ?

En maternelle les 2 ans ne sont pas pris en compte dans les effectifs.

Pour les besoins de la cause, on a tendance à dire : "c'est petit, c'est trop tôt ", le danger serait de dire la scolarité en maternelle est interdite aux moins de 3 ans, avant cet âge, leur place est dans les crèches.

La scolarisation des enfants de 2 ans quand l'accueil est bien conçu, bien préparé, doit se faire absolument, elle doit se faire dans de bonnes conditions d'effectif et d'encadrement.

L'accueil dès 2 ans sera surtout bénéfique pour les enfants issus de milieux défavorisés.

Si l'école ne prend pas en charge les enfants de 2 et 3 ans, personne ne le fera. Les municipalités ne peuvent pas et les crèches ont de plus en plus de mal à équilibrer leurs budgets.

Il faudrait une politique intelligente de partenariat où les municipalités pourraient accompagner l'effort de l'Etat en prenant en charge une partie du fonctionnement.

Les règles de comportement

Sous entendent-elles: savoir se comporter en société, s'adapter en fonction de son environnement?

Est-ce que les compétences et les règles de comportement sont du même ordre ?

Peut on les évaluer de la même façon ?

Elles rejoignent aussi le principe de laïcité et de respect des autres.

09 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens?

Existe-t-il des règles ou des méthodes d'évaluation en fonction du niveau scolaire qui soient fixées par l'Education Nationale ou est-ce de la compétence de l'enseignant ?

Au niveau de l'évaluation à l'école élémentaire, des cahiers ont été édités par le ministère. Les enseignants ont eu la possibilité de les adapter. On s'est aperçu que ces cahiers évaluaient des choses très difficilement compréhensibles par quelqu'un qui n'était pas initié à la pédagogie. La plupart les ont abandonnés et sont revenus au bulletin classique avec quelques compétences de base qu'il est nécessaire d'avoir acquises pour passer en 6^e.

Les professeurs des écoles en formation à l'IUFM ont réclamé un module sur l'évaluation mais ils ne l'ont jamais eu. A eux de voir lorsqu'ils arrivent sur le terrain comment évaluer. Même s'ils n'évaluent pas en permanence, il faut des évaluations ponctuelles par trimestre ou par période pour pouvoir rendre compte aux parents des progrès de leurs enfants.

Il existe actuellement un certain nombre de textes nationaux consultables sur les sites du ministère.

L'évaluation peut revêtir plusieurs formes.

Notes ou appréciations au jour le jour.

Bulletin remis chaque fin de trimestre.

Evaluation de type CE2.

Sanction (brevet, baccalauréat...)

Evaluation CE2

Elle permet de donner l'image d'un élève ou d'un groupe d'élèves à un moment donné. Elle n'a rien à voir avec l'évaluation faite régulièrement par l'enseignant tout au long de l'année scolaire. Il faut absolument distinguer évaluation et ce qui s'appelait : "Carnet de notes".

L'évaluation n'est pas un examen pour juger ce qui a été fait au CE1. Certaines notions qui y figurent ne sont pas au programme du CE1.

Pour les enseignants, elle permet de faire un diagnostic et donc de voir les points sur lesquels il faudra insister pendant l'année. Elle permet de connaître rapidement les nouveaux élèves et d'avoir des éléments pour discuter avec les enseignants de CE1.

Après l'évaluation, les parents sont reçus individuellement par les enseignants. Ce compte rendu avec des explications par rapport aux compétences est très important pour les parents. Il permet un échange dès le début de l'année. Malheureusement, l'administration ne libère pas de temps, les enseignants doivent le prendre sur leur temps libre.

L'évaluation se fait en début de cycle pour éviter le piège de l'examen de passage.

Evaluation 6^e

Elle est très critiquable car ce ne sont pas forcément des tests de niveau CM2. Elle est située en début d'année dans une période d'adaptation au collège. L'élève a beaucoup d'autres problèmes à régler il rentre, il est perdu. Tous ces paramètres rentrent en ligne de compte et si on regarde en fin de 6^e ce qu'ont donné les élèves par rapport aux évaluations de début d'année, il y a parfois de grosses divergences.

Elle a un intérêt statistique au plan national. Elle permet de tester une génération d'élèves sur certains types de difficultés. Elle est trop pauvre pour mettre en place des stratégies pédagogiques de remédiation.

Pour mettre en place ces stratégies, il y a d'autres types d'évaluation. Tout le questionnement oral que l'on pratique au début d'un nouveau chapitre est beaucoup plus précis dans le diagnostic et dans l'évaluation d'une classe. Pédagogiquement, il est beaucoup plus exploitable.

Faut-il sanctionner les erreurs?

Le mot sanctionner est sévère. Le rôle de l'enseignant consiste à décortiquer l'erreur avec l'élève afin de retrouver le cheminement qui l'a provoquée et ainsi d'y remédier. Dans la mesure où ce travail est fait, l'enfant ne sera pas traumatisé. Mettre en valeur ce qui est positif lui permettra de se valoriser.

A leur arrivée en 6^e, entre 10 et 15% des élèves ont de grosses difficultés de lecture. Il faudrait continuer cet apprentissage. Dans les collèges, plus on avance et plus on est paralysés. Tout le monde doit arriver en même temps à un certain niveau mais tous n'apprennent pas à la même vitesse. Plus

l'enfant grandit, plus les connaissances sont difficiles à acquérir et plus le décalage est important entre ce qu'il est capable de faire et ce qu'on lui demande.

Les enseignants sont démunis. Ils ont leurs stratégies, leurs démarches pédagogiques à mettre dans le cadre de leurs cours, un peu de saupoudrage de soutien mais ce n'est pas un vrai système qui permet à chacun d'apprendre à sa vitesse. Les enseignants sont obligés d'avancer. Ce n'est pas de gaieté de cœur mais ils savent très bien qu'ils en laissent quelques uns sur le bord de la route.

Dans le premier degré, les réseaux d'aides apportent leur soutien aux enfants qui ont des difficultés. Pour ceux qui sont en grande difficulté, il faudrait à l'image de ce qui se fait dans la formation pour adultes des moyens beaucoup plus importants. Il est tout à fait normal dans ce secteur d'avoir des groupes de 7 à 8 personnes. Les jeunes dans ce cadre se mettent à progresser en français, en math et s'éveillent à certaines choses du point de vue culturel.

Les cycles à l'école primaire n'ont dans les faits pas été mis en place. Dans les groupes, on fonctionne par paliers, on a conservé les dénominations : CE2, CM1, CM2. Ils fonctionnent naturellement dans les classes à plusieurs niveaux. Si on réfléchit en terme d'organisation pour l'école, cela implique un changement de culture. L'enseignant ne travaille plus dans sa classe mais sur le trajet de l'enfant à travers le système scolaire. Il faut des temps de rencontre, une refonte du système par rapport à la notion de cycle. Cela demande des moyens et une formation qui n'ont jamais été mis en œuvre.

14 Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave?

Un enseignant même s'il n'a aucune aide ne peut refuser une intégration. Actuellement certaines écoles travaillent dans le cadre de PAI. Il faudrait avoir des adultes supplémentaires pour accompagner les élèves qui suivent des traitements médicaux.

Dans les établissements scolaires, il faut dégager des périodes d'enseignement, d'éducation communes à tous les élèves. Il faut que les enfants soient ensemble le plus souvent possible. Un élève n'est intégré que s'il suit l'enseignement d'une même classe d'âge.

Les Assistants à la Vie Scolaire en Intégration doivent intervenir plus massivement et plus régulièrement. Elles doivent être mise en place pour apporter à l'enfant des aides matérielles, médicales, relationnelles, physiques qui donneront les moyens à l'enseignant d'accompagner et de réussir l'intégration scolaire de l'élève.

L'éducation est une priorité pour tous, la disparité des moyens des communes risque d'être accentuée par la décentralisation.

Les écoles doivent demander aux mairies des A.V.S. (nouveaux contrats de l'éducation nationale pour remplacer les emplois jeunes et les aides éducateurs. Personnel étudiant recruté pour une période de 6 ans). Les municipalités ne sont pas forcément prêtes à employer du personnel à temps partiel pour intervenir dans les écoles.

La sous question : «Comment répartir les rôles et les responsabilités respectifs des acteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux et des collectivités territoriales ? » annonce déjà la passation de pouvoir.

Le maire d'une petite commune doit considérer que l'éducation des enfants est une priorité. La décentralisation amène des charges nouvelles aux collectivités : région, département, commune. Ces dépenses indiquées par l'état et rendues obligatoires vont pousser les collectivités à ne travailler que sur leurs propres compétences. Elles vont éliminer les aides qu'elles apportaient aux autres collectivités. La région aidera moins le département qui à son tour aidera moins la commune qui au bout de la chaîne va se retrouver en difficulté.

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière?

Il est surprenant que cette question fasse partie du débat national. Il est difficilement compréhensible que certaines questions soient portées sur la place publique et que l'on débâte de l'évolution de

carrière des enseignants. On ne s'est jamais demandé comment étaient formés, recrutés et évalués les agents SNCF ou autres agents de l'état.

Il est normal qu'il y ait un débat sur l'école, sur ses missions, sur ses objectifs, sur les priorités qu'on veut lui donner mais c'est à l'Etat de traiter cette question avec les enseignants.

Actuellement un enseignant de collège ou de primaire est formé en un an soit 650 heures. Il faudrait allonger le temps de formation car si la formation générale à une valeur la formation pratique est insuffisante : en un an, on ne peut pas tout faire.

La formation à l'IUFM est dispensée par des professeurs qui apportent des savoirs mais qui ne connaissent pas la classe. Beaucoup sont vacataires et viennent de collèges mais n'ont jamais enseigné en primaire. Les seuls moments présentant un réel intérêt sont ceux proposés par les maîtres formateurs.

Cette formation devrait donner quelques « recettes » qui permettraient aux débutants de ne pas se fourvoyer et de ne pas perdre trop de temps en tâtonnements inutiles.

Pour les jeunes enseignants, il faut donner davantage de place à la pratique de terrain. Le tutorat mis en place actuellement est essentiel. Les échanges entre les maîtres " chevronnés " et les jeunes qui viennent en formation sur le terrain sont très bien perçus par les uns et par les autres. Le système sollicite un peu trop les enseignants qui sont en poste. Au niveau national, on leur demande de recevoir des PE1, des PE2 de plus en plus souvent et de plus en plus longtemps. Aucun temps n'est dégagé pour discuter et travailler avec eux. Ces enseignants doivent tenir le rôle de maître formateur alors que des gens existent, sont payés, ont du temps libéré pour cela, mais sont en nombre insuffisant. Pour mettre des stagiaires dans les classes, on propose aux titulaires des stages de 3 semaines à l'IUFM.

Les maîtres d'application sont sur des classes à un seul niveau. Lorsque les professeurs des écoles débutent, ils sont nommés sur des postes d'éducation spécialisée ou des classes à plusieurs cours et sont confrontés à des réalités pour lesquelles ils n'ont pas été préparés. Certains semblent penser qu'il serait intéressant qu'ils fassent pendant un an un travail de BFC ou de ZIL. Ils apprendraient le métier sur le " tas " et l'année suivante ils seraient prêts à occuper un poste. Cette formule demande un sérieux changement de mentalité de la profession.

Tout le monde réclame une meilleure pratique du terrain et des formateurs eux-mêmes formés. Il semble que dans les 25 dernières années il y ait eu une régression importante.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

L'Etat devrait faire plus de prévention.

Plutôt que d'essayer de corriger au collège les lacunes du primaire, ne vaudrait-il pas mieux donner à l'école les moyens de résoudre les problèmes rencontrés dans les cycles élémentaires ?

Le débat, issu d'un choix déterminé et limitatif de sujet a été serein et objectif, sans soulever de polémique ou faire surgir des divergences partisans des différents citoyens en présence. Il est l'aboutissement d'une réflexion riche et sereine.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 La laïcité doit être l'expression du respect de l'autre, de la tolérance et de l'égalité des chances.

2 L'égalité des chances doit être donnée à l'acquisition d'une culture commune, qui prenne en compte les différences des élèves (origine, handicap, etc..).

3 L'intégration ou l'échec scolaire se doit d'être traité de façon plus individualisée et nécessite la mise en œuvre de moyens adaptés.